



ADDE-SOUBRA
AVOCATS

SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats
espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER
☎ 04.67.66.03.32 – www.as-avocats.net – mail : contact@as-avocats.net

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION AVEC TERRAIN ATTENANT

d'une surface habitable totale de 81,33 m²

sise à **COURNONTERRAL** (Hérault), Les Joncasses, route de Murviel

Le bien est occupé par le coindivisaire.

MISE A PRIX : 80.000 €

avec faculté de baisse de mise à prix du quart, puis de la moitié en cas de carence d'enchère

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite : jeudi 27 mai 2021 à 11 heures

LE LUNDI 7 JUIN 2021 à 14 heures et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente vente est poursuivie à la requête de Mme Sylvaine ULH demeurant 3, rue Joseph Maurin, 34570 PIGNAN.

Ayant constitué pour avocat Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocat au barreau de MONTPELLIER, y demeurant, Espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, 34000 MONTPELLIER.

DESIGNATION DES BIENS

Commune de Cournonterral (Hérault), une maison d'habitation sise lieu-dit Les Joncasses, route de Murviel.

DESCRIPTION SOMMAIRE SELON PV DESCRIPTIF

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation avec terrain attenant actuellement cadastrée section BH, No 68 suite à un PV de remaniement publié le 6 septembre 2005, vol. 2005 P, No 11764 (ancien cadastre B, No 1675) d'une contenance de 3 a 70 ca.

Cette parcelle est classée en Zone 3AUb du PLU de Cournonterral : il s'agit d'une zone d'extension urbaine à vocation d'habitat et de services destinée à l'habitat groupé et individuel.

Maison d'une surface habitable totale de 81,33 m² pour une surface au sol totale de 128,37 m² :

Dégagement : le sol est recouvert de carrelage en mauvais état. Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état. Le plafond est recouvert de dalles de plafond en mauvais état, dalles polystyrène.

Garage : l'accès s'effectue par une porte de garage, en bois. Le sol est recouvert de béton en mauvais état. Les murs sont recouverts de parpaings en mauvais état.

Buanderie : le sol est recouvert de carrelage en mauvais état. Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état. Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état.

Remise : l'accès s'effectue par une porte-fenêtre en mauvais état, en PVC. Le sol est recouvert de revêtement plastifié en mauvais état. Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état. Le plafond est recouvert d'isolant nu en mauvais état. L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en mauvais état, châssis aluminium.

Séjour : l'accès s'effectue par une porte-fenêtre en mauvais état, en PVC. Le sol est recouvert de carrelage en mauvais état. Les plinthes sont en carrelage en mauvais état. Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état. Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état. L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en mauvais état, châssis bois.

Coin cuisine : le sol est recouvert de carrelage en mauvais état. Les plinthes sont en carrelage en mauvais état. Une partie des murs est recouverte de faïence en mauvais état. Une autre partie des murs est recouverte de peinture en mauvais état. L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en mauvais état, châssis bois. Un évier.

Bureau : l'accès s'effectue par une porte-fenêtre en mauvais état, en bois. Le sol est recouvert de carrelage en mauvais état. Les plinthes sont en carrelage en mauvais état. Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état. Le plafond est recouvert de dalles de plafond en mauvais état, dalles polystyrène.

Chambre : l'accès s'effectue par une porte-fenêtre en mauvais état, en aluminium. Le sol est recouvert de revêtement plastifié en mauvais état. Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état. Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état.

WC : le sol est recouvert de carrelage en mauvais état. Les murs sont recouverts de faïence en mauvais état. Le plafond est recouvert de peinture en mauvais état. Une cuvette chasse d'eau adossée.

Salle de bain : le sol est recouvert de carrelage en mauvais état. Les murs sont recouverts de faïence en mauvais état. Le plafond est recouvert de dalles de plafond en mauvais état, dalles polystyrène. L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en mauvais état, châssis bois. Une baignoire et un meuble lavabo une vasque.

Cour : l'accès s'effectue par un portail en mauvais état. Extérieur : abri de jardin, en mauvais état. Toute la cour ainsi que les dépendances sont encombrées de ferraille, de meubles, d'affaires sans aucun rangement ni protection autres que les toitures.

Equipement : chauffage par convecteurs électriques. Eau chaude par cumulus électrique.

S'ADRESSER POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS :

- **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, avocats au barreau de MONTPELLIER, ☎ 04.67.66.03.32 – www.as-avocats.net mail : contact@as-avocats.net.
- au **greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de MONTPELLIER**, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 21/00052) peut être consulté.
- sur les lieux pour visite le *jeudi 27 mai 2021 à 11 heures*.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € par chèque de banque et du montant des frais d'adjudication prévisibles.